

## Communiqué



### **CAROLE LAMOTTE ÉLUE PRÉSIDENTE**

À l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 30 juin dernier à Carcassonne, et suite au départ de l'ex-présidente Maryse GUILLAUME ainsi qu'à la démission des autres membres du précédent Bureau (en fonction depuis juin 2021), les 24 élus de l'URPS IDEL Occitanie se sont réunis pour voter et élire une nouvelle équipe.

C'est **Carole LAMOTTE**, 36 ans, infirmière libérale installée à Montbazens (Aveyron-12-), élue à la majorité absolue par 15 voix sur 24, qui succède à Maryse GUILLAUME au titre de Présidente de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Infirmiers Libéraux d'Occitanie

Membre de l'URPS Occitanie depuis la fusion des deux anciennes unions en 2016 (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées), engagée au service de la profession auprès de la FNI depuis 2010, « infirmière de famille », comme elle aime à le dire, Carole LAMOTTE n'aura pas manqué de rappeler sa volonté de « **féderer autour d'un projet régional et son souci d'avancer, sans clivage partisan** ».

### **LE NOUVEAU BUREAU**



**De gauche à droite : Carine Garcia (Secrétaire adjointe) ; Janis Francazal (Secrétaire) ; Carole Lamotte (Présidente) ; Pascale Cazaneuve (Vice-Présidente) ; Nicolas Prévost (Trésorier adjoint) ; Anne-France Védrine (Trésorière).**

**Six infirmiers libéraux élus, membres de l'URPS IDEL Occitanie, composent le nouveau bureau.**

Présidente : Carole LAMOTTE (FNI)  
Vice-présidente : Pascale CAZANEUVE (SNIIL)

Trésorière : Anne-France VEDRINE (SNIL)  
Trésorier adjoint : Nicolas Prévost (FNI)

Secrétaire : Janis FRANCAZAL (FNI)  
Secrétaire adjointe : Carine GARCIA (FNI)

### **L'URPS INFIRMIERS LIBÉRAUX D'OCCITANIE**

*Interlocutrice privilégiée de l'Agence Régionale de Santé, **L'URPS Infirmiers d'Occitanie**, représente l'ensemble des infirmiers exerçant à titre libéral au sein de leur région. Ses missions sont définies par l'article R4031-2 du Code de la Santé Publique. Elle contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale et participe notamment à l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ainsi qu'à l'organisation de l'exercice professionnel.*

**Contact :**

contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr  
presidente@urpsinfirmiers-occitanie.fr

